DLP -6-8-64 329840

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE
(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71
C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n° 47

3 Août 1964.

MOUCHE MEDITERRANEENNE DES FRUITS.

La Mouche des fruits ou Cératite, ne cause des dégâts dans nos régions que lors des étés chauds et secs. Cet insecte ne peut hiverner dans la région parisienne en raison des hivers trop froids ou trop humides et les premières sources d'infestation ont pour origine les fruits importés de régions plus méridionales : oranges, abricots, pêches. Aussi les attaques les plus importantes sont elles observées dans les vergers situés autour des villes et particulièrement à proximité de dépôts d'ordures ménagères, ainsi que dans les jardins de banlieue.

L'adulte est une mouche de 4 à 5 mm., de couleurs vives avec ailes larges portant des taches de couleur fumée.

L'accouplement et la ponte ont lieu peu après la sortie des adultes, les oeufs étroits de 1 mm. de long sont déposés surtout dans les fruits à l'approche de la maturité par paquets de 2 à 6, à une profondeur de quelques millimètres. Une femelle peut pondre de 3 à 400 oeufs au cours de son existence.

Les dégâts se manifestent au début par une petite tache décolorée, qui brunit, s'agrandit ; la pulpe devient molle et le fruit pourrit et parfois tombe. Souvent l'attaque n'est visible que tardivement.

Au terme de son développement, la larve se laisse tomber sur le sol où elle s'enfouit pour se transformer en pupe et donner 12 à 20 jours plus tard un nouvel adulte.

Lorsque les conditions climatiques sont favorables, 2 générations peuvent se succéder en région parisienne. La première attaque les abricots et les pêches, la seconde les pêches tardives, les poires et même les pommes (cas de 1959).

LUTTE : Certaines mesures préventives, comme l'interdiction d'importer des fruits contaminés, la désinsectisation des lots infestés, la destruction des fruits véreux par enfouissement profond (60 cm.), le traitement des dépôts d'ordures, limitent les attaques. Mais elles sont insuffisantes, les années favorables à l'insecte et doivent être complètées dans les vergers par des traitements chimiques destinés à détruire les adultes.

Deux à trois traitements doivent être réalisés avant la récolte, à 8 - 10 jours d'intervalle. Les produits suivants peuvent être utilisés : (voir liste).

Produits	Doses par hl. d'eau	Limite d'emploi
D.D.T.	250 g. de matière active	15 j. avant la récolte
D.D.D.	175 g. "	7 j. "
Méthoxychlore	250 g. "	7 j. "
Malathion	100 g. "	7 j. "
Trichlorfon	100 g. "	7 j. "
Diméthoate	30 g. "	7 j. "
Fenthion	100 g. "	7 j. "

P88

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premiers papillons du 2ème vol sont apparus depuis les environs du 25 juillet. Les conditions climatiques sont favorables aux pontes. Un traitement devra donc être réalisé:

- Secteurs chauds
  - vergers non traités les 27 - 29 juillet, du 6 au 8 août inclus.
  - vergers traités les 27 - 29 juillet, du 8 au 10 août inclus.
- Secteurs froids du 11 au 13 août inclus.

POMMES DE TERRE

M I L D I O U

Une sortie de taches peut se produire très prochainement dans les secteurs touchés par l'orage du 27 juillet. De plus, l'humidité au cours de la journée du 2 août et la nuit du 2 au 3 a pu créer dans certaines situations des contaminations, entraînant une éclosion vers le 8. Tous ces points sont donc à surveiller.

Dans les autres régions, c'est surtout la prochaine période pluvieuse qui pourrait constituer quelque danger. Un traitement devrait intervenir dans les 4 - 5 jours suivant. Il n'intéresserait que les cultures devant être arrachées au plus tôt après le 20 août. Dans les régions indemnes, le risque peut être pris de le différer.

INFORMATIONS

CULTURES FRUITIERES.

MOUCHE DES FRUITS

Des dégâts ont été signalés sur pêches vers le 25 juillet. (Voir ci-dessus).

CULTURES MARAICHERES

ENNEMIS DIVERS

- Teigne du Poireau : Le 3ème vol est commencé depuis quelques jours.
- Pucerons : Activité relativement importante, notamment sur haricot, chou ....
- Altises : Gros dégâts sur choux et choux-navets.
- Alternaria : Dégâts plus ou moins importants sur Tomate. Les produits utilisés contre le Mildiou sont susceptibles de limiter cette maladie.
- Mildiou de la Tomate : Voir Mildiou de la Pomme de terre.

RAPPELS DE TRAITEMENTS : Acariens, Tavelure, Septoriose du Céleri.

EMPLOI DES PRODUITS : Respecter rigoureusement les délais prescrits par la législation en vigueur.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Dernière Note : Bulletin 46 - Supplément 1 - 24 juillet 1964.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul-Doumer - MONTREUIL S/B (Seine).